LEOU BECAN

N° 35 Avril 2017

Bulletin d'informations municipales Saint-Julien-en-Vercors















Départ à la retraite de Jean-Noël à l'occasion des voeux de la municipalité





L'édito du maire

e nouveau numéro de Lou Becan revient sur les nombreux projets municipaux qui vont se concrétiser en 2017, de manière un peu exceptionnelle. Les deux principaux sont la construction d'une station d'épuration pour le hameau de la Martelière (les travaux ont démarré début mai) et l'aménagement de la traversée du village (le plan de financement vient d'être bouclé grâce à l'obtention d'une subvention régionale et le chantier sera lancé à la fin du mois d'août, afin d'épargner la saison estivale). D'autres projets, de moindre ampleur, seront conduits en 2017 : mise en accessibilité des WC publics et du hall de la mairie ; création d'un jardin de village au sud de la grange Marcon ; réfection du mur du cimetière, ainsi que des contreforts et du chœur de l'église ; installation d'un écran et d'une sonorisation dans la salle des fêtes ; mise en place de l'adressage postal ; création d'un atelier pour l'agent technique dans l'actuel garage communal ; établissement des périmètres de protection autour des sources alimentant le réseau d'eau potable...

Cette accumulation de projets sur 2017 reste évidemment exceptionnelle avec plus de 700 000€ de travaux engagés ; des projets auront parfois mis du temps à aboutir car l'objectif était d'atteindre le maximum de subventions possible : avec 78% en moyenne et des réserves qui permettent d'apporter la part d'autofinancement nécessaire, nous sommes donc sereins. Nous restons néanmoins vigilants : année après année la baisse des dotations se poursuit. Avec 60% de repli, entre 2014 et 2017 (nous sommes passés de 29 300€ de DGF à 11 700€), Saint-Julien est la commune qui connaît la plus forte baisse sur les 18 de notre nouvelle Communauté de Communes ! Cela ne nous empêche de construire l'avenir: avec le CAUE par exemple, nous allons engager concrètement un travail en vu de la réhabilitation de la Grange Marcon. Je profite de cet édito pour saluer Jean-Noël Droque, parti à la retraite en fin d'année et le remercier pour des services rendus ; je souhaite aussi la bienvenue à Pierre-Laurent Lattard, qui l'a remplacé et qui met d'ores et déjà son énergie au service de notre commune. Dans notre effort d'information, malgré un rythme irrégulier, je remercie tous ceux qui s'impliquent dans l'élaboration de notre Lou Becan et notamment Jean-Luc Destombes qui a pris en main la mise en page. Nous sommes heureux, qu'à côté de l'actualité municipale, ces pages permettent de mettre en valeur tous les talents de notre commune, nos associations, les habitants, notre histoire locale... Pour les prochains numéros, nous allons tenter une formule différente, avec des parutions plus régulières (trimestrielles pour être plus en phase avec l'actualité) et des numéros moins volumineux. Rendez-vous donc notamment dès cet été pour le prochain numéro. Bonne lecture! PIERRE-LOUIS FILLET, MAIRE

Rétro photo 2
Edito 3
Echos des conseils 4
Assainissement18
Personnel communal 19
Adressage20
La parole aux jeunes20
Nos associations 21
Les « Flying Frenchies » 24
Nouveaux habitants25
Les anciens26
Le sentier artistique 27
Agenda30
Gens d'ici31

Juillet 2016— avril 2017

ILS/ELLES SONT NÉ(E)S

Nina Malsang, fille de Jérôme et Karine Bloch née le 03 août 2016 à Saint-Martin-d'Hères (Isère)

Lydie Boudersa née le 7 septembre 2016 à Valence (Drôme) Maxime Trouillas, fils de Guilhem et de Irène Favier le 16 décembre 2016 à Grenoble (Isère)

ILS/ELLES NOUS ONT QUITTÉ(E)S

Bernard Buiron le 13 septembre 2016 à Coublevie (Isère) Simone Argoud Puy le 18 février 2017 à Romans-sur-Isère (Drôme) Lucette Berthuin le 21 mars 2017 à Romans-sur-Isère (Drôme)

Bulletin Municipal Lou Becan Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

<u>Directeur de publication</u>: Pierre-Louis Fillet <u>Ont participé à ce numéro</u>: Marie-Odile Baudrier, Jean-Luc Destombes, Gilles Chazot, Pierre Hustache, Françoise Chatelan, Delphine Grève, Nadège Fillet, Pierre-Louis Fillet, Camille Michel, Jean-Louis Gontier, Henri Lagasse, Marie Loppé, Michel Destombes, Bruno Bégou N° ISSN: 1632-2797 Imprimé à la Mairie en 200 exemplaires



Voici les principaux dossiers et décisions du conseil municipal et des commissions depuis le mois de septembre. Ils sont classés par thématique.

URBANISME

>Proposition de vente d'un terrain à Hydrophy

La commune a proposé de vendre à l'entreprise Hydrophy une parcelle de terrain à l'Est de la Grange Marcon, en

dessous de la maison Archer. L'entreprise, qui avait dit son intérêt il y a plusieurs mois, a demandé du temps pour réfléchir à son projet. Les élus attendent donc sa réponse. Pour rendre réellement constructible ce terrain, les réseaux secs et humides seront amenés depuis la route départementale (entre la Grange Marcon et le terrain de boules). Cette viabilisation est envisagée concomitamment avec les travaux d'aménagement de la traversée.

>RECOURS DE MONSIEUR RITZ CONTRE LA CARTE COMMUNALE

Suite à l'approbation de la carte communale par le conseil municipal et le Préfet, Monsieur Ritz a déposé un recours devant le tribunal administratif, contestant le déclassement d'une partie de la parcelle qu'il possède dans le secteur de la Prette. Pour sa défense, la commune peut bénéficier de la couverture juridique de notre assureur, Groupama. Maître d'Albenas a été désignée comme avocate de la commune. Elle a présenté un mémoire en ré-

plique répondant aux principaux points avancés par Monsieur Ritz. Le mémoire insiste notamment sur les fortes contraintes qui ont encadré l'élaboration de la carte communale (passage de 14 à 3 hectares de terrains constructibles) et ont conduit à ne plus zoner à la parcelle mais à affiner le découpage pour ne retenir, au sein de chaque parcelle, que les zones réellement constructibles. Ce principe a été appliqué à l'ensemble des parcelles constructibles de la commune.

>NON TRANSFERT DE LA COM-PÉTENCE URBANISME À LA CCRV

La loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence urbanisme aux communautés des communes sauf si 25% au moins des communes le refusent. Après concertation avec les 18 communes de notre nouvelle communauté de communes du Royans-Vercors, le conseil de Saint-Julien a délibéré contre le transfert. La CCRV doit pour l'heure travailler à la fusion et à l'élaboration d'un projet de territoire. Il est apparu prématuré aux élus des 18 communes d'effectuer dès à

[URBANISME] Autorisations d'urbanisme

DECLARATION PRÉALABLE

- LATTARD PIERRE-LAURENT : réfection d'une toiture à l'identique aux Clots
- CLET ROBERT : création d'une fenêtre supplémentaire sur habitation à Picot
- ARNAUD ALBERT : isolation des façades
- ANDRÉ CALLET RAVAT : détachement d'une parcelle aux Barons en vue de construire
- JEAN AUDEMARD : détachement d'une parcelle aux Orcets en vue de construire

<u>CERTIFICAT D'URBANISME</u> <u>OPÉRATIONNEL POSITIF</u>

 ANDRÉ CALLET RAVAT pour une partie de la parcelle D470 présent ce transfert : cela aurait obligé la CCRV à élaborer à l'échelle des 18 communes un nouveau document d'urbanisme en lieu et place des documents communaux existants. Le transfert interviendra cependant automatiquement en 2020.

>DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR LES BARONS

Le secteur des Barons (ou la Madone) a été partiellement classé constructible dans la nouvelle carte communale (terrains Callet-Ravat et Fillet). 4 ou 5 habitations pourraient potentiellement être construites sur le secteur. Les élus ont rencontré les propriétaires afin d'étudier d'éventuelles mutualisations en matière de raccordements aux réseaux. Deux options existent en effet pour rendre constructibles ces terrains ; soit les vendeurs et les acquéreurs font individuellement leur affaire des raccordements aux réseaux et à la voirie; soit la commune peut intervenir pour faciliter les choses et permettre des optimisations. Cette opération ne doit cependant pas engager financièrement la commune. Un plan d'ensemble a été étudié. L'hypothèse d'un raccordement de ces habitations (et d'autres éventuellement) au réseau d'assainissement du village a également été évoquée. Outre la question financière, les élus attendent aussi que les voies projetées, qui pourraient devenir communales, puissent à terme déboucher afin de prévenir tout « cul-desac » (avec un prolongement en direction du hameau de Ponson par exemple).

BÂTIMENTS

>UN NOUVEAU CHAUFFAGE D'APPOINT POUR L'ÉGLISE

Chauffer l'église en hiver est illusoire et le poêle actuel ne permet pas de tempérer les lieux. L'association Les Amis de Saint-Blaise a donc proposé, après avoir consulté des professionnels, d'installer un système de chauffage / ventilation. Celui-ci reste modeste, mais permet, en le couplant avec le poêle, de réchauffer un peu l'air ambiant. La commune a engagé les travaux. Les Amis de Saint-Julien ont reversé à la commune le montant HT des travaux ; la commune porte la TVA le temps de la récupérer.

Coût HT: 2 780 € / Entreprise Led Elect



>RENFORCER L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DES FÊTES : CIMAISES, ÉCRAN, SONORISATION FIXE...

Rénovée en 2013, la salle des fêtes est un lieu important pour la vie du village avec en point d'orgue, chaque été, les rencontres Caméra en Campagne. Les élus souhaitent poursuivre leurs efforts pour l'équipement de cette salle.

Cet automne, afin d'éviter que les utilisateurs n'endommagent les murs, un système de cimaises a été installé en hauteur. Grâce à ces «rails» et des chaînettes, les expositions peuvent être installées sans difficulté. Un escabeau a également été acheté pour faciliter l'utilisation de ces cimaises. tien à la culture en milieu rural. Le projet va se concrétiser en avril : l'équipement sera donc opérationnel et inauguré pour les prochaines rencontres Caméra en Campagne (août 2017).

A noter enfin que l'utilisation de la salle des fêtes comme salle de spectacle et de projection nécessite le classement en 4ème catégorie pour pouvoir accueillir plus de 50 spectateurs.

Le classement entraîne des visites tous les 5 ans de la commission de sécurité et la vérification annuelle par un bureau de contrôle des installations électriques, des alarmes incendies et des extincteurs.

La démarche a été engagée et les plans d'évacuation sont posés.

Coût : 12 712 euros HT (entreprise Blanc) avec 50% de subventions du Département.

>2017 : UN ATELIER DANS LE GARAGE COMMUNAL

Des devis sont demandés pour transformer le garage communal en atelier. L'actuel atelier se situe dans la cave. Déjà inconfortable (aucune ouverture, accès compliqué), la situation est devenue intenable depuis que le sol de la mairie et de la crèche a été isolé avec de la laine de verre (laquelle se trouve donc désormais au plafond de la cave, sans protection). L'aménagement de l'atelier dans l'actuel garage communal nécessitera quelques travaux légers (isolation, traitement du sol...), en partie réalisés par notre agent technique (et un renfort saisonnier). Le camion pourra être garé dans la Grange Marcon.

Budget voté pour cette opération : 4000€.

>2017 : RÉFECTION DES CONTREFORTS ET DU COEUR DE L'ÉGLISE

Au printemps, l'entreprise Combier va intervenir pour la reprise des contreforts nord et du chœur de l'église; cet-



Coût des cimaises : 390 € (installées par l'agent technique) et de l'escabeau : 549,60 euros TTC.

Pour 2017, les élus portent un autre gros projet : l'équipement de la salle des fêtes avec un écran fixe électrique et un système audio avec enceintes et table de mixage. Plusieurs devis ont été demandés. L'entreprise S-AUDIO a été retenue pour un coût de 8 811€ HT. Cette dépense sera en partie financée par l'association Caméra en Campagne avec un don de 4 000€ et par le Crédit Agricole qui a alloué une somme exceptionnelle de 3 000€ au titre du sou-

>2017 : RÉFECTION DU MUR EST DU CIMETIÈRE

Une première tranche de travaux de rénovation a été réalisée il y a 2 ans sur le mur Ouest du cimetière.

D'autres travaux sont nécessaires notamment sur le mur Est qui longe la route départementale. Le mur se creuse en effet dangereusement sous le crépi, du fait de l'eau, du sel...

Les travaux seront engagés en 2017.



te entreprise était déjà intervenue pour les travaux du clocher en 2011. Ces travaux sont programmés depuis plusieurs mois et devront faire cesser les dégradations constatées au niveau des contreforts.

Coût: 9 324€ HT avec 50% de subventions du Département et un don de l'association Les Amis de Saint-Blaise pour 2 300€, soit un total de 75% de subventions.

>2017 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET D'AUTRES ERP

La loi impose à la commune de rendre accessible tous ses ERP (équipements recevant du public). Une réunion a été organisée sur le terrain avec Thierry Gatto référent accessibilité au sein de la DDT de la Drôme. Sont conformes à la législation : salle des fêtes, école, Vercoquins, salle du Fouillet. La mairie est desservie depuis plusieurs années par une rampe. Néanmoins la porte d'entrée et le hall ne sont pas aux normes ; des travaux sont donc prévus au cours du 1er semestre 2017. Il s'agira de remplacer la porte d'entrée (ce qui améliorera aussi le confort thermique de la mairie !). La porte du sas sera remplacée par une porte coulissante pour offrir des espaces de retournement suffisants. Le sol, les murs seront légèrement repris. Une tablette accessible escamotable sera également installée à la banque d'accueil et l'éclairage, un peu faible, sera renforcé.

Coût: 7 863€ HT. Subventions obtenues du Département (50%) et de l'Etat (25% dans le cadre de la DETR). Les WC publics seront également modifiés (voir ci-dessous); des trottoirs conformes seront construits dans le cadre des travaux d'aménagement de traversée. Des places de stationnement réservées seront enfin matérialisées.

Il ne restera donc que l'église : pour celle-ci, les contraintes techniques, esthétiques, patrimoniales et financières rendent impossibles des travaux



«mesurés». Une demande de dérogation sera donc présentée aux services de l'Etat.

>2017 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DES WC PUBLICS

Les WC publics ne sont actuellement pas accessibles (marche d'entrée, largeurs insuffisantes). Vétustes, ils offrent une image peu accueillante de Saint-Julien. Le conseil municipal va donc engager leur rénovation. Ces WC seront entièrement démolis, le sol sera rabaissé au niveau du trottoir. Un seul WC sera conservé. Deux urinoirs seront installés ainsi qu'un lave main et un petit local technique. A l'extérieur, l'entrée sera protégée par la construction d'un abri ; celui-ci servira également aux collégiens attendant le bus ; quelques informations touristiques y seront mises à disposition.

Coût: 27 965€ HT. Subventions obtenues du Département (50%) et de la Région (30%, dans le cadre des nouveaux contrats régionaux).

>RÉFLEXIONS SUR LA RÉNOVA-TION DES LOGEMENTS COMMU-NAUX...

Les appartements communaux vieillissent. La plupart (Presbytère, mairie) ont été rénovés il y a plus de 20 ans. Les élus réfléchissent donc à un programme de rénovation dans les années à venir afin notamment d'améliorer le confort thermique et l'isolation. Pour l'heure, le renfort technique recruté pour la saison, devra effectuer quelques travaux de rafraichissement, à l'occasion de changements de locataires.

>... ET SUR L'AVENIR DE LA GRANGE MARCON AVEC LE CAUE

Les élus avancent dans leur réflexion sur l'avenir de la Grange Marcon. Afin d'être le plus efficace possible, ils ont fait appel aux services du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de la Drôme. Ce dernier peut accompagner les élus dans leur réflexion ainsi que les habitants puisque toutes les bonnes volontés et les bonnes idées seront recherchées! Une première rencontre a été organisée en février avec le CAUE afin de cerner la commande et les attentes des élus. L'accompagnement du CAUE se chiffre à 2 287€ ouvrant droit à 8 journées de travail.

>PROBLÈMES D'ODEURS DE FIOUL DANS LES LOCAUX DES VERCOQUINS...

En début d'année, la structure Les Vercoquins et la mairie ont été confron-

tées à de fortes odeurs d'émanation de fioul. Même si des émanations existaient depuis de nombreuses années, à l'occasion notamment des remplissages de la cuve, le phénomène s'est, cette fois-ci, prolongé, rendant la présence dans les locaux compliquée.. En cause : l'isolation et la ventilation du local de la cuve situé dans le sous-sol du bâtiment. Notre agent technique et les élus ont longuement tenté de régler les problèmes. Après maintes interventions, tout le système d'alimentation de la cuve a été changé. Un nouveau système de ventilation a été installé. Tous les trous du local ont été calfeutrés avec de la mousse expansée afin de réduire les émanations. Tous ces travaux, validés par trois chauffagistes différents, ont permis de supprimer ces odeurs de fioul. La structure Les Vercoquins, qui avait souhaité s'installer provisoirement à la salle des fêtes dans l'attente d'une amélioration, a ainsi pu réintégrer les locaux courant mars. Des tests sur la qualité de l'air (aldéhydes et COV), qui vont par ailleurs devenir obligatoires, ont aussi été effectués ; les résultats sont bons. A noter, qu'indépendamment de cet épisode, un soin particulier a été apporté durant les travaux d'agrandissement, au choix des revêtements de sol et aux peintures (qui ont même des vertus dépolluantes) afin que la qualité de l'air soit la meilleure possible.

>... Puis problèmes de Chauffage à la salle des fêtes...

Loi des séries peut-être... Lors de son installation provisoire à la salle des fêtes en mars, la structure Les Vercoquins a été confrontée à un nouveau problème de chauffage. En cause, une surchauffe de la chaudière. Ce sont de fortes odeurs qui ont alerté les occupants. Les pompiers sont intervenus pour éviter tout départ d'incendie et vérifier que personne n'ait été intoxiquée. La chaudière doit rester horsservice dans l'attente que l'origine du

problème soit identifiée et des solutions apportées.

>...UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR LE CHAUFFAGE DES BÂTI-MENTS COMMUNAUX

La conjonction de ces problèmes (émanation de fioul aux Vercoquins, surchauffe de la chaudière de la salle des fêtes...) et les réflexions en cours (rénovation des logements communaux, réhabilitation de la grange Marcon...) ont conduit les élus à imaginer la création d'un réseau de chaleur. L'ensemble de ces bâtiments se situant dans un périmètre restreint une chaudière pourrait être construite à proximité de la grange Marcon. Alimentée par une énergie propre (bois, solaire...), cette chaudière pourrait remplacer tous les dispositifs de chauffage existants, à fioul (mairie, salle des fêtes, logement ancienne Poste) ou électriques (logements du Presbytère...). Cette solution d'avenir, qui s'inscrit dans l'indispensable transition énergétique, est travaillée avec l'ADIL Drôme (Association départementale d'informations sur le logement).

>EN BREF

Réorganisation de la salle du Fouillet qui est très utilisée (réunion du club Les Jonquilles, accueil périscolaire, salle du conseil municipal, salle des mariages...) avec installation à la mezzanine de l'étage des activi-

tés périscolaires.

>Problème de ventilation des locaux des Vercoquins suite aux travaux : déclaration du contentieux auprès de notre assureur et blocage des fonds non encore versés aux entreprises et bureaux de contrôle concernés. >Nécessité, au titre de la surveillance de la qualité de l'air, de réaliser des autodiagnostics (mesure du Benzène et des Formaldéhydes, dans les locaux des Vercoquins et l'école maternelle).

>Problème de gel de l'arrivée d'eau à la salle des fêtes, d'où nécessité de laisser un filet d'eau durant l'hiver.

>Travaux prévus pour 2018 : réfection du sol de l'école maternelle (estimation du coût : 11 000€ environ).

Voirie

>Travaux 2016

L'entreprise Cheval est intervenue cet automne pour effectuer quelques travaux de voirie : création d'un renvoi d'eau dans la rue de la salle des fêtes pour éviter les infiltrations dans les appartements communaux ; reprise en enrobé sur la route des Chaberts (120 mètres sur 2 endroits). Avec ces derniers travaux la réfection de la route des Chaberts, engagée il y a plusieurs années est terminée.

Coût : 6 430€ HT. Subventions du Département : 3 587 €

>Nouvel accès à l'école et à la crèche

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, l'entrée de l'école se fait par



l'arrière du bâtiment, côté Est. Le matin et le soir le bus de ramassage scolaire, qui transporte les enfants entre Saint-Julien et Saint-Martin, peut donc effectuer un demi-tour en toute sécurité. Il convient cependant de rappeler aux parents l'interdiction de stationner sur la raquette durant ces créneaux horaires (entre 8h15 et 8h30, puis entre 16h30 et 16h45, plus le mercredi de 11h30 à 11h45). Il convient également de mettre en garde les automobilistes sur la vitesse excessive constatée certains matins malgré la présence de nombreux enfants. Une légère signalétique a été installée ainsi que des barrières métalliques à l'angle nord-est du bâtiment, afin de mieux protéger les enfants.

Un autre parking a commencé à être aménagé au nord de la salle des fêtes en bordure de voie communale en utilisant des remblais issus de travaux sur la Commune de Saint-Martin. Les travaux seront finalisés ce printemps.

>Travaux d'aménagement de la traversée du village lancés cet automne

L'important projet d'aménagement de la traversée du village va se concrétiser à l'automne. Le coût global de l'opération se chiffre à 160 000€ HT environ. La consultation a été lancée et c'est le groupement Blanc-Cheval qui a obtenu le marché. Les élus tablent toujours sur 80% de subventions. Une demande est en cours d'instruction auprès de la Région afin de compléter le plan de financement. Le démarrage initial avait été imaginé au printemps ; les élus ont néanmoins décidé de le reporter à la fin du mois d'août, période qui semble plus propice (moins d'incidence sur les activités touristiques et agricoles, décalage par rapport au chantier de la construction de la STEP de la Martelière...). Un dossier spécial présentera ce projet en détail dans le prochain Lou Becan. Des rencontres avec

les riverains et une réunion de calage seront organisées cet été.

>DÉCLASSEMENT D'UNE PAR-CELLE COMMUNALE

A la Martelière, Michèle Bonnard a demandé le déclassement d'une parcelle communale jouxtant la parcelle B782. Cette portion était située sur l'emprise d'un ancien passage, tombé en désuétude depuis longtemps. La régularisation de la situation cadastrale était indispensable pour permettre la vente d'un bâtiment. Les élus ont approuvé ce déclassement. La parcelle ainsi créée a été cédée à l'euro symbolique. Les frais de géomètre et d'acte notarié ont été mis à la charge de l'acquéreur.

>Infiltration d'eau dans des HABITATIONS DU VILLAGE

Le problème de l'inondation de la cave du Café Brochier lors des fortes pluies n'est pas encore solutionné malgré la déconnexion de l'écoulement des eaux pluviales de l'église (il est en effet fort probable que la canalisation soit endommagée). D'autres descentes de toit ont été déconnectées (maison Christophe...). Des travaux de reprise de cette canalisation seront réalisés lors de la reprise de la traversée.

Par ailleurs, Dominique Repellin a signalé aux élus des problèmes d'infiltration d'eau dans sa cave située en contre bas de la route départementale. Lors des travaux d'aménagement de la traversée, 20 ml linéaire de caniveaux seront posés pour limiter les infiltrations d'eaux de ruissellement depuis la route.

>L'ÉTUDE DES LIMITES COMMU-NALES DANS LE VILLAGE

Plusieurs éléments (projet de traversée, demandes de propriétaires...) ont conduit les élus à étudier de près la question des limites de propriétés privées et communales autour de l'église. Un travail de recherches documentaires a été engagé et il se prolongera sans doute par l'intervention d'un géomètre. En question notamment : les limites entre la maison Faresse et la route départementale et entre le propriété Estève et la place communale.

>DÉNEIGEMENT

Le déneigement des routes communales incombe à la commune. Celle-ci n'a

Il est rappelé aux propriétaires riverains de routes communales de l'obligation d'élaguer les arbres surplombant la voie afin de ne pas gêner le passage des engins de déneigement.



pas les moyens humains et techniques d'assurer cette prestation en interne. Depuis de nombreuses années c'est donc l'entreprise Blanc qui déneige les routes du sud de la commune (de la Martelière aux Domarières en passant par le village et jusqu'aux Combettes). Pour les routes du nord (des Granges à Piache), la commune lance chaque année une consultation auprès notamment des entreprises et agriculteurs de Saint-Julien. A défaut de réponse, le Département de la Drôme accepte d'assurer ce déneigement (la consultation est obligatoire car le Département ne peut intervenir qu'en l'absence d'offres privées).

La viabilité hivernale 2016-2017 a donc été de nouveau assurée par les services départementaux.

Par ailleurs le Département a présenté le plan de viabilité hivernale qui décrit les modalités de déneigement, de salage et de dégivrage. La RD 103 est classé en catégorie D2 ce qui correspond à un déneigement de 4h à 19h.

> DIVERS

>Règlement avec l'entreprise Blanc de la demande de Monsieur et Madame Sableyrolles car les bornes de leur terrain avaient disparu lors d'une saison de déneigement (celles-ci ont été retrouvées enfouies).

>D'autres dégâts de déneigement en cours de règlement suite aux demandes signalées en mairie. Tournée des voies communales effectuée à la fin de l'hiver.

>Décision de ne déneiger la voie communale desservant les habitations Lahondès et Valentin (quartier de la Prette) qu'à la demande, en fonction de l'occupation de ces résidences secondaires, pour réduire les frais et éviter d'endommager une voie étroite. L'Association des Parents d'élèves vendra des brioches les 4 dimanches d'élections en 2017 (présidentielles et législatives) devant la mairie, afin de récolter des fonds pour les enfants des écoles.

>Décision de classer le chemin rural de la Madone en voie communale non revêtue mais de ne la déblayer que légèrement durant l'hiver par l'engin de déneigement de l'entreprise Blanc.

>Demandes de tailles d'arbres dans le village (notamment les tilleuls de la place qui entretiennent l'humidité dans les bâtiments voisins) et de coupe des frênes au nord de la maison de Dominique Repellin, à l'entrée nord du village, car ils endommagent le mur de soutènement.

EAU ET ASSAI-NISSEMENT

>Travaux passés et à venir

En 2020 la compétence eauassainissement doit être, de droit, transférée à l'intercommunalité. Cette perspective suscite quelques inquiétudes chez les élus attachés à la bonne gestion de l'eau dans la cadre d'un service municipal. Il a été convenu d'utiliser les quelques réserves du budget eau pour engager des travaux sur les tronçons nécessitant encore quelques interventions afin de céder, le cas échéant, un réseau en bon état (ce qui est déjà largement le cas) .

>Fuite constatée en amont du bassin situé à côté de la Grange Marcon. Des travaux seront engagés au printemps.

> Fuite constatée à l'alimentation de la fontaine

>Fuite réparée en décembre aux Orcets (branchement de la maison Rimey). Cette fuite importante avait vidé le réservoir des Orcets privant d'eau les habitants du hameau. Des travaux plus conséquents sont prévus au printemps.

>Niveau des sources bas du fait de la faiblesse des précipitations de cet automne ; réflexion sur la nécessité de changer les pompes de la station de relevage pour pouvoir plus facilement récupérer l'eau de la source Roche

ÉCOLE

>UNE NOUVELLE ORGANISATION CALÉE EN DÉBUT D'ANNÉE SCO-LAIRE

A la rentrée scolaire 2016-2017, l'effectif de la classe maternelle est de 27 élèves ce qui engendre plus de ménage et de surveillance. D'autre part, les nouvelles mesures de sécurité imposées par l'inspection d'académie impliquent de renforcer la surveillance à l'entrée de l'établissement. Les élus ont rencontré Christine Vignon, ATSEM, Evelyne Lemoigne, directrice de l'école maternelle et Philippe Caruelle (Inspecteur de l'Education National) pour faire le point sur ces nécessités et tenter de trouver des solutions. Depuis que l'accès à l'école se fait par le nouveau parking, l'inspecteur d'académie

a accepté que l'entrée de l'école soit officiellement située à la porte vitrée donnant sur la cour sud et non au portillon donnant sur le parking (cela est important car cela permet plus de souplesse pour une surveillance de l'entrée depuis l'intérieur des bâtiments).

Les élus ont décidé d'augmenter le temps de travail du poste d'ATSEM de 50 minutes par semaine correspondant à 10 minutes supplémentaires le matin (de 8h20 à 8h30) pour seconder la directrice pendant le temps d'accueil des enfants ; cela a été effectif à compter de novembre 2016 (date de mise en œuvre de l'entrée depuis le nouveau parking). Des parents ont été sollicités pour assurer la surveillance à 16h30. La surveillance à 11h30 peut être effectuée à effectif constant, chaque adulte présent (institutrice, AT-SEM, Marie pour la cantine) se devant d'être vigilant.

60 h de ménage supplémentaires ont enfin été attribuées pour l'année scolaire 2016 – 2017 et sont effectuées par Marie Brochard.

>DES NOUVELLES DE LA CANTINE

Depuis la fin des travaux des Vercoquins, les enfants de l'école maternelle prennent le repas du midi dans la salle de cantine des Vercoquins (ancienne salle du conseil municipal) qui jouxte le hall de l'école. Le centre la Matrassière livre les repas en liaison chaude. Par ailleurs le poste de Marie Brochard agent d'animation en charge de la cantine, du périscolaire et du ménage a été renouvelé durant l'été 2016. Il s'agit d'un contrat aidé dont le niveau d'aide atteint désormais 85% (contre 70% auparavant). Pour faire face à l'affluence constatée lors des repas de midi servis à la cantine, la commune doit faire appel temporairement à une 2e personne quand le nombre d'enfants est supérieur à 10. Jusqu'en fin d'année 2016, des solutions ont pu être trouvées avec certains agents communaux de Saint-Julien et Saint-Martin. Depuis janvier c'est systématiquement Laurence Caillou qui intervient à la demande. Les parents doivent donc obligatoirement inscrire leurs enfants sur des périodes allant de vacances à vacances afin d'anticiper au mieux ces besoins de renfort.

>AFFLUENCE AU PÉRISCOLAIRE

Face au nombre de demandes de gardes pour des enfants de l'école maternelle de 16h30 à 18h, le multi-accueil Les Vercorsquins a obtenu des places supplémentaires sur ce créneau et a pu embaucher une personne en renfort. Par ailleurs les enfants de Saint-Julien âgés de plus de 5 ans peuvent emprunter la navette à 16h30 pour se rendre à la garderie périscolaire de Saint-Martin.

>Travaux effectués et à venir

Des stores ont été posés sur les fenêtres de l'école qui n'en étaient pas pourvues, afin de répondre aux nouvelles mesures de sécurité des établissements scolaires. Coût : 290 euros TTC. La pose a été assurée par Pierre-Laurent.

Des devis sont demandés pour la réfection du sol de l'école. Un diagnostic amiante s'est révélé négatif. Les travaux interviendront en 2018.

>VOYAGE SCOLAIRE

Un subvention a été accordée pour le voyage scolaire du cycle 3 (élèves de CE2 - CM1- CM2) au lac du Bourget durant 5 jours : participation de $13 \in /$ jour et / enfant, soit $195 \in ($ subventions complémentaires à celle de l'association des parents d'élèves).

>BIENTÔT UN CONSEIL MUNICI-PAL DES JEUNES

Un conseil municipal des jeunes devrait être créé pour les jeunes de Saint-Julien et Saint-Martin âgés de 11 à 18 ans. Ces jeunes feront des propositions aux élus. Une soirée d'information est



prévue. La première réunion de ce conseil municipal des jeunes est prévue en septembre 2017.

>UNE CANTINE INTERGÉNÉRA-TIONNELLE

Sur une initiative du conseil de Saint-Martin, la cantine de Saint-Martin accueille une fois par mois des personnes de nos deux communes âgées de plus de 60 ans afin de partager un repas en commun avec les enfants. Plusieurs personnes ont déjà eu le plaisir de retrouver les chemins de la cantine scolaire.

FINANCES

>LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal a été voté par les élus à la fin du mois de mars. Ce moment important dans la vie municipal est tout d'abord l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée.

Fin 2016, le budget accusait un résultat de clôture corrigé théorique de 254 000€. Soit une progression de 23 000€ par rapport à 2015. Le résultat de clôture c'est la richesse finale de la commune (excédent de l'année et reports des années précédents inclus). Cela confirme donc que les finances communales restent sous contrôle.

Cependant, année après année, les marges de manœuvre se réduisent, sous l'effet de la baisse des dotations de l'Etat.

Le budget 2017 est marqué par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat (-5000€ entre 2016 et 2017). La commune de Saint-Julien est particulièrement impactée (depuis 2013, la baisse cumulée atteint les -64%, soit la plus forte baisse des 18 communes de la CCRV !). Par ailleurs le désendettement se poursuit (un emprunt s'éteint en 2017).

Les élus ont décidé d'augmenter de 2% les taux d'imposition soit une recette fiscale supplémentaire de 1000€ environ. A noter que la nouvelle communauté de communes est en fiscalité professionnelle unique, ce qui signifie que tous les impôts professionnels sont désormais perçus par la CCRV; en

- L'équipement de la salle des fêtes avec écran électrique et sonorisation (8 811 euros / subvention : 80%)
- La mise en accessibilité du hall de la mairie (7 863 euros / subvention : 75%)
- La mise en accessibilité des WC publics avec création d'un abri (27 965



contrepartie une attribution de compensation sera reversée par la CCRV à la commune afin de compenser intégralement la perte; c'est donc en 2017 une opération neutre pour la commune. Toutes les évolutions ultérieures (arrivée ou départ d'entreprises ...) n'auront pas d'incidence sur le montant de cette attribution.

Les élus ont décidé d'avoir recours à un renfort saisonnier sur 6 mois en contrat aidé (coût total estimé : 5720 euros pour un coût net 2 200 euros avec taux aide à 70 %)

En matière d'opérations et d'investissement, sont programmés (coût HT) :

- La numérotation postale 8 306 euros / subvention : 50%)
- La réfection du chœur et de contreforts de l'église (9 324 euros / subvention : 75%)
- La réfection du mur Est du cimetière (coût HT : 12 712€ / subvention : 50%)

euros / subvention: 80%)

- La création d'un jardin de village (17 498 euros / subvention : 80%)
- Les travaux d'aménagement de la traversée du village (161 000 euros / subvention: 80%)
- La création d'un atelier communal dans le garage (4 000 euros)
- Le recrutement d'un agent technique en renfort sur 6 mois en contrat aidé (coût théorique salaires + matériaux : 4 700 euros)
- L'accompagnement du CAUE (2 287 euros)
- L'acquisition d'un drapeau pour les cérémonies commémoratives (800 euros)

C'est donc une année exceptionnelle en matière d'investissement avec plus de 265 000 euros HT engagés. Une fois que la TVA aura été restituée à la commune (2 ans après l'opération), c'est entre 35 000 et 40 000 euros du résultat de clôture 2016 qui aura été consommé, soit l'autofinancement communal de l'opération Traversée de village (soit 20% du coût HT).

>LE BUDGET EAU - ASSAINISSE-MENT

Le budget eau-assainissement a également été voté en mars. Le résultat de clôture se situe aux alentours de 80 000 euros. Outre l'entretien du réseau et l'établissement des périmètres de protection autour des captages des sources communales, la principale opération d'investissement sera la construction d'une station d'épuration pour le hameau de la Martelière. Le coût HT est de 475 000 euros subventionné à 80%. Le reste à charge sera financé avec un emprunt. Les charges s'accroissant sur ce budget, les élus vont étudier une hausse des tarifs de l'eau dès 2017.

>VOTE DES SUBVENTIONS

- Association les Yeux Fertiles: 150
 euros pour l'organisation d'un
 concert à St Julien en Vercors dans le
 cadre du « Festival des Chapelles
 Royans Vercors ».
- Association des Parents d'élèves St Martin-St Julien en Vercors: 750 euros pour soutenir les projets scolaires 2015 -2016 et 195 euros pour participer au financement du voyage scolaire du cycle 3.
- Club Alpin Vercors Sud: 80 euros pour 2 enfant inscrits (40 euros / enfant).
- Vercors Ski de Fond (VSF): 240 euros pour 6 enfants inscrits (40 euros/ enfant).
- Collège voyage scolaire : 310 euros sur la base de 10 euros / nuit/ enfant. La subvention sera versée directement aux familles pour 9 élèves
- Restaurants du Cœur du Royans Vercors : bon d'achat Intermarché de 150 euros.

>Divers

>Vote en fin d'année des Délibérations modificatives sur le budget eau-assainissement et sur le budget communal pour inclure les opérations nouvelles qui n'avaient pas été prévues lors du vote du budget (stores pour l'école, branchement eau avec une refacturation aux propriétaires, travaux de chauffage dans l'église...).

>Admission en non valeur sur le budget eau-assainissement pour une redevance eau sur les exercices 2013 et 2014 (l'admission en non valeur n'efface pas la dette, elle permet juste au trésorier d'arrêter les poursuites de recouvrement, après avoir purgé toutes les possibilités; si le débiteur redevient solvable dans un délai de 30 ans, le recouvrement peut être poursuivi).

[PERSONNEL COMMUNAL

>LE DÉPART EN RETRAITE DE JEAN-NOËL DROGUE ET L'ARRI-VÉE DE PIERRE-LAURENT LAT-TARD

Jean-Noël Drogue est parti à la retraite fin 2016 (voir plus loin). Pierre-Laurent Lattard a été recruté en remplacement et a pris ses fonctions dès septembre 2016 pour une période de tuilage avec Jean-Noël.

>L'ORGANISATION DU SERVICE TECHNIQUE EN 2017 ET RECRU-TEMENT D'UN RENFORT ESTIVAL

Lors de la prise de fonction de Pierre-Laurent, un important tour de village a été effectué afin d'identifier les travaux à venir avec notamment : reprises de maçonnerie sur les nombreux murets du village, entretien (ponçage, lasurage...) des menuiseries, qu'il s'agisse de fenêtres, de volets, de bandeaux de toits..., reprise des trottoirs qui ne seront pas détruits lors des travaux de la traversée, entretien des périmètres de protection des sources, entretien des chemins.

Les élus ont débattu de diverses hypothèses d'organisation et ont acté la nécessité d'apporter un renfort humain avec le recrutement d'un contrat aidé durant la saison estivale (20h par semaine sur 6 mois, entre mai et octobre). Cette option est privilégiée car non seulement elle est financièrement très avantageuse pour la commune (le taux d'aide pouvant atteindre 80%), mais elle permet de disposer de deux agents pour certaines tâches qu'une personne seule ne peut pas effectuer. La personne recrutée viendra aussi soulager Pierre-Laurent de certaines missions quotidiennes afin qu'il puisse engager des chantiers plus conséquents.

Un recrutement a été lancé en mars pour une prise de poste en mai. Parmi les travaux identifiés comme prioritaires : menuiserie/peinture, petits travaux de maçonnerie, espaces verts. Lors du vote du budget, les élus ont estimé le coût net de ce renfort (subventions déduites) à 2 200€ (pour 20h hebdomadaire sur 6 mois) auxquels il faut rajouter environ 2 500€

Rappel: la pose des guirlandes est assurée par les services du SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme), gratuitement, dans le cadre de la délégation de la gestion de l'éclairage public que la commune a consenti à ce syndicat il y a plusieurs années.

pour l'entretien des bâtiments (peinture...).

Les élus ont aussi reconnu que certains chantiers devaient être confiés à des entreprises, au cas par cas : compte tenu des subventions auxquelles la commune peut prétendre, il est parfois financièrement plus intéressant d'externaliser (sachant qu'il est impossible de bénéficier de subventions pour des travaux effectués en interne).

>DIVERS

>Transformation du poste d'adjoint administratif de lere classe en poste d'adjoint administratif principal de 2e classe (poste de Delphine Grève).

>Mise en place du compte épargne temps (CET) suite à l'approbation par le Centre de Gestion 26 du projet soumis par la Commune.

Ce dispositif permet aux agents d'épargner jours de congés non pris et heures supplémentaires non récupérées (avec des limites définies par le conseil). >Mise en place du RIFSEEP, nouveau système de prime qui remplace les nombreux dispositifs existants; approbation par le Centre de Gestion de la proposition des élus qui conduit à maintenir, malgré la réforme, le même niveau de régime indemnitaire pour les agents.

>Création d'un poste d'agent recenseur à 17h30 hebdomadaire du 9 janvier au 22 février 2017 pour assurer les opérations du recensement de la population.

>Modification de la durée du poste d'agent d'animation pour renfort à la cantine : la durée mensuelle du contrat est portée à 29,58 h au lieu de 19,70 h pour s'adapter à la hausse de la fréquentation de la cantine.

[FORETS

>Programme forestier 2017

Les élus ont beaucoup discuté, une fois n'est pas coutume, du programme forestier proposé par l'ONF avant de décider au final de l'approuver.

Alors que l'ONF propose la vente d'une coupe de bois en régie, les élus souhaitaient initialement une vente sur pied (avec potentiellement des recettes un peu plus conséquente). L'ONF a néanmoins tenu à mettre en avant la nécessité d'alimenter les contrats d'approvisionnement et d'être solidaires avec les autres communes. La coupe en régie a donc été approuvée.

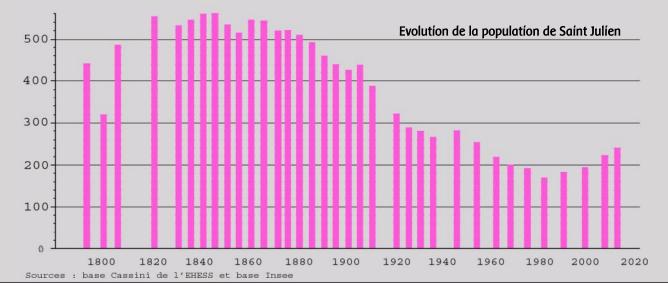
Précisons que la coupe sur pied est vendue aux enchères à des scieurs sur la base d'un volume estimé. La coupe en régie est gérée par l'ONF qui recrute des bucherons, supervise les travaux ; ce suivi permet donc une meilleure exploitation (tant au niveau des volumes que du traitement des qualités des bois) mais occasionne des frais plus conséquents. Recette attendue : 13 800 euros.

Le reste du programme forestier (proposition de travaux patrimoniaux d'entretien des forêts communales) a également été approuvé.

[RECENSEMENT

Le saviez-vous???

La population de Saint Julien a beaucoup évolué au cours des deux derniers siècles : d'un maximum de 560 habitants en 1860, la population a chuté à 169 habitants en 1982 ! Depuis elle a repris une croissance régulière et comptait 237 habitants au recensement de 2017.



MENTS AU VIL- MENT **LAGE**

>Projet de jardin de village ET RÉNOVATION DES WC PU-**BLICS**

Depuis 2013, la commune est propriétaire de la grange Marcon et de 1,5 hectares de terrain autour. Un groupe d'élus travaille depuis plusieurs mois sur la création d'un jardin de village, situé dans l'ancien jardin potager, entre le bassin (au sud de la grange) et l'ancienne Poste et les WC publics. La réalisation de ce jardin de ville devrait intervenir durant l'année, avec : la création d'une rampe d'accès aux normes, la sécurisation par la pose de barrières donnant sur la route départementale, quelques travaux de terrassement, l'installation de jeux pour enfants ainsi que de tables de piquenique. L'actuel lavoir sera également repris et transformé avec un point d'eau.

Coût: 17 498 euros HT. Subventions demandées au Département (50%) et à la Région (30%, dans le cadre des nouveaux contrats régionaux).

Aménage- Environne-

>DIVERS POINTS SUR L'ÉCLAIRA-**GE PUBLIC**

>Impossibilité de conserver un lampadaire en façade contre la maison Hubscher.

>Volonté de rationnaliser l'implantation de lampadaires (certains n'éclairent désormais plus que des terrains privés depuis le déclassement de troncons de voies).

>Acquisition de nouvelles guirlandes de Noël pour compléter l'existant (mairie, fontaine et église) avec une participation financière de l'association Les Amis de Saint Blaise.

>Panneaux photovoltaïques SUR LES BÂTIMENTS COMMU-**NAUX**

Le conseil municipal a approuvé la mise à disposition de deux toitures de bâtiments communaux à VercorSoleil pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques : la salle des fêtes et les logements du Presbytère. Des baux ont été signés. La mise à disposition porte sur une durée de 20 ans. La pose est intervenue à l'automne 2016 pour la salle des fêtes et en avril sur les logements.

Loyer au m²: 2,5 euros/m² / an

SPORT & **CULTURE**

>SITE D'ESCALADE DE LA VIERGE DU VERCORS

Le CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature) a consulté la commune concernant le site d'escalade de la Vierge du Vercors (la commune est en effet propriétaire de terrains à proximité, sur le territoire de Saint-Martin). Le conseil municipal s'est engagé à maintenir la libre circulation sur les lieux de ce site d'escalade, à conserver leur caractère touristique, public et ouvert et à accepter l'implantation d'une signalétique départementale. La commune doit informer le CDESI de toute modification. Les élus ont formulé un avis favorable pour l'inscription du site d'escalade de la Vierge du Vercors au PDESI (plan départemental...).

>DIVFRS

>Demande de sponsoring du Comité départemental des sports neige : refus car non conforme aux critères d'attribution des subventions communales (conditionnement à une action au sein de la commune).

>Vote des tarifs d'accès et des tarifs de secours, proposés par le Département, pour les pistes du site nordique d'Herbouilly, pour la saison 2016-2017.

>Trans Vercors VTT 2018 : départ depuis Saint-Julien.



>Remplacement d'un filet de tennis d'occasion pour le terrain et décision de repeindre à la belle saison les lignes du cour (en lien avec le comité départemental de tennis).

>Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes à la Compagnie Tryd'Art pour une représentation théâtrale le 19 novembre et à Matt et Sandrine Booth pour le lancement de leur nouveau livre de photos.

>Désignation de Marie Odile Baudrier pour représenter la commune auprès de l'association Zone libre, nouvelle association crée par les acteurs culturels du Sud Grésivaudan et du Royans-Vercors.

>LES ARTISTES DE SAINT-JULIEN

Jérôme Aussibal a réalisé une table et une chaise avec le tilleul abattu lors de la création de la voie d'accès au nouveau parking de la crèche et de l'école. Ce mobilier a été installé à la crèche et cette dernière a décidé de lui acheter d'autres éléments. Le conseil réfléchit par ailleurs au moyen de mettre à l'honneur les artistes de la Saint-Julien notamment dans la salle du Fouillet.

[INTERCOM-MUNALITÉ

>UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté des Communes du Royans-Vercors est née au 1^{er} janvier 2017, résultat de la fusion de la CC du Vercors et de celle du Pays du Royans. Le conseil a été installé le 7 janvier. La commune de Saint-Julien dispose d'un seul siège : Pierre-Louis Fillet siège comme titulaire et Gilles Chazot comme suppléant.

La fusion a entraîné une diminution du nombre de représentants municipaux. Lors du conseil communautaire d'installation Pierre-Louis Fillet a été élu président de cette nouvelle intercommunalité.

>MISE EN PLACE DE LA CLECT

Au cours de sa réunion du 12 janvier 2017, le conseil communautaire de la CCRV a arrêté la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Cette commission est composée d'un délégué titulaire et d'un suppléant par commune membre. Le conseil municipal doit donc procéder aux désignations qui lui incombent et de transmettre la délibération à l'intercommunalité. Il est prévu d'installer cette commission au cours de la première semaine de mois de mai 2017.

>CONSEIL MUNICIPAL COMMUN AVEC SAINT-MARTIN

Les conseils municipaux de Saint-Julien et de Saint-Martin se sont réunis une nouvelle fois en septembre afin de faire le point sur les projets communs. Deux pistes ont été notamment évoquées : le renforcement des mutualisations des services techniques, puisque la commune de Saint-Martin dispose d'un très bon équipement qui fait souvent défaut à Saint-Julien.

Des discussions entre agents et entre élus doivent intervenir en ce sens afin de cadrer les choses.

Un autre projet important a été évoqué : l'organisation conjointe de la Fête du Bleu 2018. Saint-Martin l'a accueillie en 2002, Saint-Julien en 2004.

Le tour nous revient et les élus ont décidé que ce serait ensemble que nos deux communes la porteraient, même si celle-ci sera vraisemblablement localisée à Saint-Martin.

Le tilleul des Vercoquins retrouve sa place dans la crèche

Il était une fois un arbre que l'on a dû abattre. Il gênait l'entrée de la nouvelle route allant à l'école et à la crèche.

Quelques mois plus tard il vit toujours, sous la forme de mobilier au milieu des enfants grâce au regard et au travail d'un artiste de Saint Julien, Jérôme Aussibal. La mairie a cédé ce gros tilleul, un peu vieux et abîmé, à Jérôme qui l'a découpé, façonné, poncé. Il a utilisé le cœur du tronc pour sculpter une table basse et les parties tourmentées de l'arbre pour donner



naissance à 3 fauteuils. Des fauteuils « crapauds » ou « grenouilles » ou « crabes », cha-

que enfant y voit ce qu'il veut.



Chacune de ces sculptures est une œuvre d'art unique et, tout naturellement, a sa place dans l'univers des enfants de la crèche. Le vieux tilleul a retrouvé une nouvelle jeunesse au milieu des enfants qui jouent à la dinette autour de la table basse et caressent son bois si soyeux au toucher.

DIVERS

>DÉSIGNATIONS DE CONSEIL-LERS AU SIVU ET À LA CAO

Suite à la démission de Pierre Drogue il a fallu le remplacer au sein de certaines instances : au SIVU de Roybon, Camille Michel est devenue déléguée titulaire et Emmanuel Drogue délégué suppléant. Marie-Odile Baudrier a été désignée déléguée suppléante à la Commission d'Appel d'Offres.

>REFUS DE VENTE DE LICENCE IV

Les élus ont refusé de vendre la licence IV communale pour la création d'un commerce à Villard-de-Lans (par un habitant de Saint-Julien). Ils souhaitent en effet la conserver pour permettre à l'avenir à un nouveau commerce de s'installer sur notre commune. Si la licence IV est vendue, aucune autre ne pourra être créée sur la commune, compte tenu du faible nombre d'habitants. Il faut donc impérativement préserver celle que nous avons.

>Acquisition d'un drapeau

Lors des cérémonies commémoratives (essentiellement les 8 mai et 11 novembre) la commune ne dispose pas de drapeau tricolore. Est alors utilisé un vieux drapeau de la section Saint-Julien des Pionniers du Vercors. Il a donc été décidé d'acquérir un nouveau drapeau («Les Anciens combattants de Saint-Julien-en-Vercors») avec le baudrier et les gants. Celui-ci devrait être prêt pour le 8 Mai 2017!

>DÉPOSE DE LA CABINE TÉLÉ-PHONIOUE

Orange va entreprendre le démantèle-

ment de tout le réseau de cabines téléphoniques en France, à l'exception des communes ayant de gros problèmes de couverture téléphonique. La cabine de Saint-Julien n'était quasiment plus utilisée (quelques minutes à peine par an !). Compte tenu des travaux à venir (réfection du clocher, aménagement de la traversée...) les élus ont souhaité

accélérer la dépose : celle-ci est intervenue en fin d'année 2016.

>ITINÉRANCE LE LONG DE LA BOURNE

L'ancienne communauté de communes de la Bourne à l'Isère (aujourd'hui fusionné dans le Sud Grésivaudan) a conçu un projet d'itinéraire de randonnée le long de la vallée de la Bourne. Un tronçon est situé sur la commune de Saint Julien en Vercors en amont de La Balme de Rencurel. Les élus ont donc été conviés à des réunions de travail. Le tracé emprunte un chemin rural et des parcelles privées. Une passerelle franchira la Bourne au lieu-dit Basse Valette.



>Table d'orientation surplombant la plaine d'Herbouilly

Le Groupe Patrimoine du Vercors travaille sur le projet d'installation d'une table d'orientation, au dessus de la plaine d'Herbouilly, au dessus de la route surplombant la plaine.

Le terrain est propriété de la commune de Saint-Julien, bien que située sur le territoire de la commune de Saint-



Martin. Le Groupe Patrimoine a travaillé à l'aménagement du belvédère (abattage d'arbres, dessouchage, petit nivellement) et sur le sentier d'accès. La commune de Villard a aménagé des parkings le long de la route. Le Groupe Patrimoine a créé les contenus de la table qui illustreront l'histoire de la plaine (les fermes, les travaux agricoles, la forêt-les zones humides, la géologie/spéléologie, la Résistance, les bornes...) Le Parc du Vercors accompagne la conception de la table et pourrait prendre en charge la création du support.

Les agents communaux aideront à la pose de la table d'orientation. Le SIVU de Roybon installera deux tables de pique-nique à proximité.



Le projet de station d'épuration du hameau de la Martelière verra le jour cette année, avec un début de chantier imminent.

Pour mémoire, ce projet consiste en la création d'une station d'épuration des eaux usées et de son réseau de collecte, en la restructuration du réseau d'eau potable dans la zone des travaux et en la réhabilitation de la fontaine qui sera connectée au réservoir de la source de l'Adouin (abandonnée pour l'eau potable).

Le marché, divisé en deux lots, a été attribué à deux groupements d'entreprises, pour les montants suivants :

Lot 1 : réseaux humides : BLANC SAS/ CHEVAL FRERES pour le montant hors taxes de 330 063.75 €

Lot 2 : Unité de traitement des eaux usées : ALBERTAZZI/BLANC SAS pour le montant hors taxes de 66 900.29 €

Pour la station d'épuration des eaux usées, le chiffrage d'une solution de base et d'une variante était demandé aux entreprises. La solution de base comprenait un seul lit planté de roseaux d'une surface de 60m² (3 bassins de filtration de 20 m² chacun) ; la

solution variante comprenait un premier étage de filtre d'une surface de 48 m², suivi d'un deuxième étage de filtre de 32 m², permettant d'améliorer le traitement des eaux.

La solution de base, avec un seul filtre, a été retenue pour les raisons suivantes :

La solution de base permettra de répondre aux exigences réglementaires en termes d'efficacité de traitement et de qualité de rejet, et aller plus loin dans le traitement n'est pas justifié au

vu des faibles débits à traiter et au regard du milieu récepteur; Le prix de la solution variante est 13 600€ HT plus élevé que la solution de base, et est supérieur à l'estimation prévisionnelle (alors que la solution de base reste sous le prix estimé).

Afin d'améliorer l'insertion paysagère de

la station, la commune a négocié la réalisation d'une haie paysagère composée d'arbustes d'essences locales, en bordure du chemin d'accès sur la partie haute de la station (sur 20 ml) ainsi que de part et d'autres des parties latérales (sur 2 fois 10 ml). Par ailleurs, à la demande des propriétaires cédant leur terrain sur l'emprise de la station, l'accès sera décalé à la droite de l'arbre afin de le conserver.

Pour le suivi du chantier et jusqu'à la réception des travaux, la commune sera assistée par les services SATE du département de la Drôme (Mme Audrey Meriaux, qui remplacera Céline Holgado dès le début du chantier). La



prochaine réunion aura lieu début mai pour le démarrage des travaux réseaux et la validation du plan d'exécution.

Le départ de Jean-Noël Drogue ...

Le 7 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie de vœux de la municipalité, nous avons fêté le départ en retraite de Jean-Noël Drogue. Né à Saint-Julien, en 1954 Jean-Noël a créé son entreprise d'exploitation forestière en 1981.

Et c'est en 2007, qu'il intègre le poste d'agent technique à Saint-Julien suite au départ en retraite de René Rimet. Ce poste – à mi-temps désormais – lui a permis de concilier son activité forestière. Titularisé en 2008, Jean-Noël a exercé son travail d'employé communal pendant 8 ans.

Un emploi pas toujours simple, où il faut avec un mi-temps, faire face aux multiples demandes des uns et des autres, assumer sans que rien ne soit formalisé des permanences, des astreintes au pied levé, quand par exemple certains dimanches après-midi, des

habitants débarquent pour une fuite d'eau. Jean-Noël a su exercer ses missions avec

souplesse, jonglant avec ses autres activités pour toujours répondre présent, utilisant son propre matériel professionnel pour parer au faible équipement de la mairie, avec ses tracteurs, ses tronçonneuses.... De cette souplesse dont peu de personnes sont conscientes mais qui sont essentielles pour remplir au mieux, et avec réactivité, les missions de service public.

Savoir entendre les mécontentements, faire face aux incivilités, composer avec des élus, cela fait aussi parti du boulot... Jean-Noël a du gérer de nombreuses taches, par tous les temps, qu'il s'agisse du réseau d'eau, de la station d'épuration, des réservoirs, des bâtiments communaux, de l'école, de la



crèche, des 7 appartements, de la voirie, du déneigement, des encombrants, des jardinières, et de tant d'autres choses encore, parfois avec les agents d'autres communes.

Apprécié de ses collègues, Jean-Noël a été un collaborateur dévoué, agréable, ne rechignant jamais à la tâche, mettant à disposition sa connaissance de notre commune qu'il aime tant au service de tous.

Toute la municipalité remercie chaleureusement Jean-Noël pour toutes ces années au service de la commune et lui souhaite une très bonne retraite, entouré de son épouse Catherine et de ses enfants, Charlotte et Christophe.



... et l'arrivée d'un nouvel agent, Pierre-Laurent Lattard

Dans un précédent Lou Becan, nous vous avions présenté la nouvelle activité professionnelle de Pierre Laurent Lattard. C'était en fin 2012.

Nous revenons sur cet enfant du village, car depuis le mois d'octobre il remplace Jean-Noël Drogue au poste d'agent communal. Avec la création de son entreprise "la scierie mobile", Pierre Laurent avait effectué un premier changement dans sa vie professionnelle, après 20 ans dans la production laitière au Gaec de Piache. Lorsqu'il a su que le poste d'agent communal allait être renouve-lé, il n'a pas hésité à postuler. Le village, les habitants, les bâtiments communaux, Pierre Laurent connaît bien, car il fut aussi conseiller municipal pendant 13 ans.

Avec un mi temps, les journées passent vite! Il faut entretenir les réseaux, les bâtiments, répondre au demandes urgentes diverses, prévoir les travaux d'entretien. Malgré les contraintes du métier, Pierre Laurent reste motivé pour continuer à embellir le village, et il n'hésite pas à donner son avis expérimenté et à être force de proposition auprès du conseil municipal.

Des noms et des numéros pour les rues... ... suite

SAINT-JULIEN-EN-VERCORS

Route du Briac

Le précédent Lou Becan a présenté la démarche d'adressage dans laquelle le Conseil Municipal s'est engagé. Les rues vont être nommées et les habitations numérotées.

Pour les habitants, ce sera un accès facilité et plus rapide aux services d'urgence grâce à la localisation GPS, ce seront des livraisons de commande plus aisées, des relations meilleures avec les prestataires de services (électricité, téléphone). Egalement plus de visibilité pour les soins à domicile et le portage des repas.

Un groupe de travail composé d'élus a réalisé le repérage de toutes les voies et habitations de la commune. Une société spécialisée dans le traitement des données topographiques, SIRAP, a fourni les tableaux et la cartographie. La numérotation sera métrique pour permettre d'intercaler, dans le futur, de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

Le groupe a fait des propositions de noms pour nos rues, routes et voies. Le Conseil Municipal, lors d'un vote, a donné son dernier mot. Exercice intéressant pour les conseillers municipaux dont l'imagination a été fructueuse, mais rassurez-vous, vous ne serez pas contrariés par les noms choisis, rien de « déjanté » n'est sorti de nos urnes ! L'étape suivante a été la vérification de la carte et du tableau proposés par SIRAP, puis le choix des couleurs et du graphisme des plaques et panneaux.

Avant la pose des panneaux, au cours du 2ème trimestre 2017, une réunion publique d'information sera proposée aux habitants.

La parole est donnée aux jeunes

Dans ce Lou Becan, nous créons une nouvelle rubrique, destinée aux jeunes, qui veulent faire passer un dessin, un poème, un article, qui veulent s'exprimer sur le sujet de leur choix.

N'hésitez pas faire passer le message!

C'est Quentin Chazot, un jeune collégien qui a découvert une passion artistique, qui inaugure la rubrique.



Bonjour, je m'appelle Quentin Chazot, j'ai 11 ans. Mon but est de devenir graffeur car j'adore dessiner avec des bombes de peinture. J'ai déjà dessiné sur les murs de ma maison et sur mon bac

à compost. Si vous voulez une création originale sur vos murs ou autre, vous pouvez m'envoyer un message à *quentin.chazot@sfr.fr*

To vie du VII.I.AGE

Parole à nos associations

[L'AMICALE SPORTIVE & CULTURELLE

L'Amicale Sportive et Culturelle de Saint Julien en Vercors a débuté sa saison 2017 le 5 février par sa traditionnelle journée Saint Blaise. Plus de 50 personnes ont partagé ce moment autour de la traditionnelle Marquisette de JO, suivie d'un repas et pour ceux qui le désiraient, des parties de Coinche.

Pour que nos parties puissent bientôt reprendre sur le jeu de Longue du village, Christiane et Hubert Gerboud, aidé de Jean Michel Veyret ont nettoyé le jeu de boule. Nous vous attendons nombreux pour essayer cette pratique sportive et festive le Dimanche après

midi et en été le mercredi, le samedi et le dimanche.

Veuillez retenir les dates importantes : Samedi 12 août 2017 à 14h : Concours de pétanque à la mêlée à l'aire de pique-nique (6 €) Mardi 15 août 2017 à 9h15 : Concours de boules à la mêlée, 8€ et pour ceux qui le souhaitent, un repas à midi pour 12 €. Corinne Bonney

LE CLUB DES JONQUILLES

L'automne est arrivé et notre club des Jonquilles a fait sa réouverture. Nous nous sommes réunis autour de la table pour apprécier un repas au Café Brochier et offrir tardivement un bouquet à Lucette Glénat pour ses 80 ans.

Puis c'est à la Chapelle en Vercors, après le défilé du 11 novembre que nous avons déjeuné, en présence de M. le Maire et de son épouse, qui ont honoré la table d'une trentaine de convives.

Jeudi 15 novembre, nous avons assisté au repas de la cantine scolaire qui faisait son inauguration au village de St Martin en Vercors. Nous avons déjeuné avec les enfants et cet échange intergénérationnel a été enrichissant. Connaître les enfants d'untel ou une telle nous fait remonter dans le temps et revoir toutes les familles que nous connaissons et apprendre à connaître les nouvelles. M. le Maire Claude Vignon et Mme Séquier, adjointe partageaient ce repas.

Ce sera à la Chapelle en Vercors que nous avons rencontré les pensionnaires de la maison de retraite les Campanules le 30 novembre. Nous leur avons offert une après-midi récréative avec un loto très achalandé où tous les résidents gagnent. Nous y sommes très attendus chaque année. A entendre, toutes ces mamies, nous sommes un peu "leur Père Noël". C'est vraiment gratifiant.

La fin de l'année a été marquée par le repas de Noël au Café Brochier, repas offert par la Commune aux personnes âgées de 70 ans et plus et habitant St Julien.

Ensuite nous avons organisé comme l'an dernier une rencontre avec les enfants de la maternelle, qui sont un peu comme nos petits enfants ou arrières petits enfants. Ils sont adorables tous ces petits chérubins.

L'année s'est terminée au club par un goûter plus élaboré que de coutume et



chacun est rentré dans ses foyers pour partager le Noël et le Jour de l'An en famille.

L'ouverture du club a eu lieu le 4 janvier 2017 avec l'encaissement des cotisations 2017. Le concours de coinche a été réalisé avec brio à la date prévue le 14 mars 2017. Très beau temps ce jour là, ce qui n'a pas empêché de remplir notre belle salle des fêtes, malgré l'ouverture de la pêche et une multitude de manifestation alentours. Comme toujours notre buffet-buvette était très



achalandé et notre concours doté de magnifiques lots.

Il est agréable d'entendre les joueurs de coinche parler de notre concours, venant de toutes les communes du Royans, du Vercors et du plateau de Villard-de-Lans. A Saint Julien, on y passe un bel après midi ; Saint Julien, on y vient chaque année !Saint Julien, on ne raterait jamais le concours !

Quelle chance vous avez, même Mr le Maire qui y participe chaque année !! Oui, c'est ainsi ! Merci Mr le Maire d'être parmi nous !

La Présidente



[LES AMIS DE SAINT BLAISE

Quelques nouvelles... bonnes !

Comme prévu, nous avons fait installer un chauffage électrique à air pulsé à l'église, en complément du poêle à bois. La chaleur fournie par cet appareil, ajoutée à l'envoi de l'air chaud du poêle dans la nef, améliore sensiblement la température ambiante. Certains d'entre vous ont pu l'apprécier à l'occasion des dernières funérailles de Simone Argoud et de Lucette Berthuin. Cette installation a couté 2.400 €, et ce sont vos cotisations de plusieurs années qui ont permis de la financer. Merci donc à vous tous !

Un autre merci s'impose. En effet, l'Entreprise Combier va bientôt entreprendre les travaux sur le contrefort Nord

de l'église, ainsi que sur la façade Est. Nous avions lancé une souscription pour aider la municipalité dans cette opération, et vous avez été 43 à répondre. Au total, ce sont 2.300 € que nous verserons à la mairie sous forme de don de votre part.

C'est vrai que le bâtiment église appartient à la

commune et que son entretien lui incombe. Mais nous savons que l'église n'est pas le seul bâtiment à demander des soins ; nous pouvons donc remercier la municipalité. Alain Chatelan

[Groupe Patrimoine

L'année2016 a commencé par le tri, le rangement, le classement de tous les

écrits et documents emmagasinés à l'ancien local.

De l'hiver à la fin du printemps 2016, le GPV (Groupe Patrimoine du Vercors) a suivi les différentes réunions sur la mise en valeur du patrimoine dans les 5 communes du canton. Ces réunions ont été particulièrement bien suivies par les acteurs locaux, les représentants municipaux des différentes communes. Christelle Maréchal—Glénat de la CCV et Pierre-Louis Fillet doivent nous présenter un compte rendu.

Thérèse Julien nous a donné la collection extrêmement riche de cartes postales anciennes de Mr Bocabeille. Le tri des toutes les cartes postales dans différents classeurs est en cours.

Le 30 Avril et le 1^{er} et 8 Mai, une exposition « la vie d'Herbouilly au XIX° siècle » a eu lieu sous la forme de nombreux panneaux avec photographies (celles de Jean-Pierre Roche, Michèle



Roche, Gérard Blanc, Denis Poitou, Jean Yves Weiss....) afin de permettre au public d'identifier éventuellement des personnes. Le Groupe Herbouilly avait posé des panneaux sur la Résistance et sur les travaux à la ruine des jeunes des chantiers Concordia. Ce furent des journées riches en rencontres notamment avec les demoiselles Mistri, les sœurs Roche. Plus de 200 personnes sont passées voir cette exposition.

En Juin, nous avons signé une conven-

tion avec la mairie de St Martin pour utiliser la salle dite des violettes» comme salle du Patrimoine ainsi que la moitié du garage en dessous de cette salle. Le GPV est donc hébergé gratuitement et paie les frais d'électricité. Reste à faire un inventaire de tous ces « trésors ».

A la fin du printemps deux charrettes ont été peintes avec une fabrication de peinture à la farine couleur « charron ». A poursuivre.

En automne, nous sommes allés commencer un « mur » au belvédère d'Herbouilly en vue d'y installer des panneaux thématiques présentant le site, tout en peaufinant un sentier d'accès. Les travaux reprendront lorsque la neige aura fondu.

Dans le courant de l'année, nous avons travaillé en collaboration avec le Groupe Herbouilly sur un projet de livre sur Herbouilly. Nous avons assisté à de nombreuses réunions. Pour le moment, nous sommes en arrêt dans ce travail à cause d'incompréhensions réciproques.... Le groupe Herbouilly préfère poursuivre de son côté. Le GPV est donc en train de reprendre une publication d'un livre sur Herbouilly. Le travail est bien avancé .Si quelqu'un se

sent de faire un article...

Nous avons participé le premier WE d'Octobre à la Belle Rousse sur un parcours artistique

Nous avons également monté un dossier de subvention pour restaurer le toit du pigeonnier de Mr Idelon à la Gratte. Ce dossier a été monté mais comme le pigeonnier est dans le domaine privé, il n'y avait pas de subvention publique possible. La caisse du Crédit Agricole de la Chapelle a octroyé un fond d'aide de 240€ sur un devis présenté d'environ 6000€.

Comme chaque année, le GPV a été sollicité par l'OT pour une animation de découverte patrimoniale sur le village de St Martin.

La forge du Bard de Mme Rey : elle a été mise à l'abri. Le GPV l'a proposée à Jérôme Aussibal

Mise en attente :

- du déménagement de la maison Marquetich à St Agnan-en-V.
- de la réparation du drapeau des conscrits de St Martin qui est dans les bureaux du Musée de la Résistance à Vassieux.
- d"une exposition des tableaux de Mr

Escribe.

Bilan des ventes des livres vendus en 2016, « Balade autour des chapelles en Vercors » : 76 livres au 16 Novembre 2016 ; nous avons remboursé Kate Culling de 375.29€.

Projets:

Belvédère d'Herbouilly : finir l'aménagement des abords et pose des panneaux indicateurs.

Anniversaire de la traversée des Hauts Plateaux et les 50ans des JO de Grenoble

Caméra en campagne : l'homme et l'animal, exposition.

Le livre sur Herbouilly.

Relooker le livre du café Brochier par Valérie et ajouter le nom des nouveaux propriétaires.

Présentation de l'Hôtel du Vercors.

<u>Conclusions</u>: nous sommes des bénévoles qui tentons de collecter des souvenirs de la vie sur le canton. Toute personne qui serait intéressée sera la bienvenue même ponctuellement.

De même toutes informations sur les sujets abordés ci-dessus, ou autres, nous intéressent.

Jacqueline Hache

La collection « balades autour des chapelles » s'est enrichie d'un nouveau livre consacré au Royans drômois, avec toujours les magnifiques aquarelles du Royans des chapelles du Royans relles de Kate Culling;

Il est disponible auprès de l'association patrimoniale du Royans : « ROYANS D'HIER ET D'AUJOUD'HUI » à Saint-Jean-en-Royans

Le livre sur les chapelles du Vercors est toujours disponible auprès du Groupe Patrimoine du Vercors.









INFOS ROUTES:

Suite aux fréquentes fermetures de la route des Gorges,
un nouvel itinéraire
vient d'ouvrir.
C'est simple! Il suffit d'harmoniser ses pas sur les

accords d'une contrebasse...





Ils ont choisi de vivre à Saint Julien!

Par Françoise Glénat

Fabrice Guerlain et Laurence Devienne

Fabrice Guerlain, Laurence Devienne et leurs 2 enfants Maëlle et Amaury ont quitté Lievin (Pas-de-Calais) pour des raisons professionnelles et sont venus habiter Saint Julien en Décembre 2015.



En effet, Fabrice, agent de circulation ferroviaire, a été nommé à la gare de Valence-ville dès Juillet 2015. Il a donc fallu chercher un logement autour de Valence-Saint Peray; mais le lieu, l'appartement et le prix ne convenant pas...

Le « bon coin » est venu à la rescousse avec une maison « perdue dans la montagne », maison pour laquelle Laurence a eu tout de suite un coup de cœur ! Un coup de cœur également pour le petit village et tous ses services et activités proposés, notamment aux enfants (escalade, ski, spéléo etc. ...). Ils se sentent bien, épanouis ; même Fabrice, qui pourtant ne peut s'engager de façon régulière dans une associa-

tion sportive à cause de son travail (3×8) .

Laurence, aide-soignante de formation et en possession d'un CAP « petite enfance » se dit heureuse dans son travail de remplaçante à la crèche.

Un point sensible qu'ils ont voulu soulever : la fontaine du village et son eau de source qu'ils apprécient beaucoup. « L'eau de source au robinet et en plus, pas chère, c'est un privilège, une vraie richesse patrimoniale ! Il ne faut pas laisser disparaître cette richesse de votre village : nous, dans le Pas-de-Calais, avec Véolia, c'est 5 € le m3 ! Je suis prête à me battre pour défendre ce bien ! »

Il nous faut parfois des yeux neufs pour voir les richesses que nous possédons et qu'il faut protéger.

Guilhem Trouillas et Irène Favier

Depuis le 5 Septembre, Guilhem Trouillas et Irène Favier, tous les deux natifs du sud (Gard) se sont installés au 1° étage de l'ancienne poste. Leur travail respectif les a amenés à choisir ce coin du Vercors, « le Vercors historique ! » déclare Guilhem avec humour. Irène est maître de conférence à l'U.G.A. (Université Grenoble Alpes), et Guilhem accompagnateur en escalade et canyoning. Pour le moment, il continue son travail en Ardèche (Les Vans) en envisageant peu à peu de ne tra-

vailler que sur notre coin qu'il trouve magnifique.

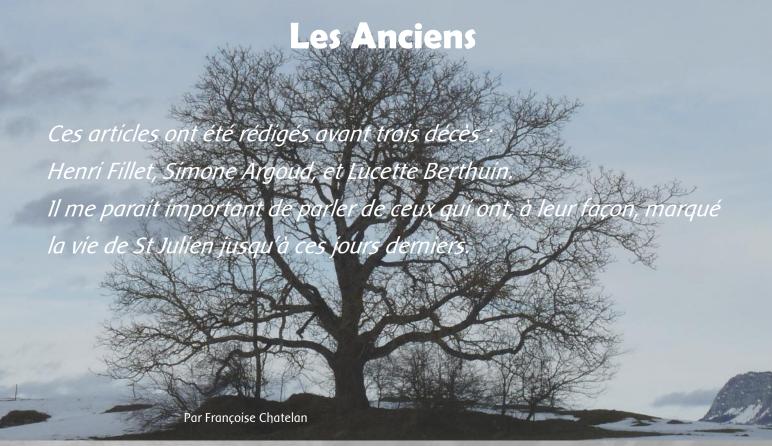
« En fait, en s'installant ici, nous avons fait un mélange de ce dont nous avons



besoin : la montagne et la crèche. ». Le festival de Caméra en Campagne est un plus qui enchante Irène.

Elle dit aimer la nature à laquelle elle devient de plus en plus sensible ; mais la culture reste son domaine favori.

Ils se sentent bien accueillis par les gens qu'ils croisent dans la rue et apprécient énormément la mairie et son personnel. Tous les deux sont frappés de voir combien une petite commune au budget restreint est capable d'utiliser son peu d'argent de façon raisonnée et efficace. Un exemple : « la crèche d'une très grande qualité, bien structurée, avec une formation permanente pour le personnel... le luxe ! qu'on ne trouve pas forcément en ville... ». Un constat qui les réjouit tous les deux puisque depuis Décembre, leur jeune foyer s'est agrandi avec la venue de Maxime.



Marthe et Lucette Berthuin

Depuis 2014, pour des raisons de santé, Marthe et Lucette Berthuin ont quitté leur belle maison de la Matrassière pour rejoindre le « long séjour » (maison de retraite accolée à l'hôpital de Romans).

Lucette ne pouvant pratiquement plus marcher et constamment « sous oxygène », quitte difficilement sa chambre. C'est donc Marthe qui, chaque après-midi, aidée de son déambulateur ou de son fauteuil roulant rejoint sa sœur. Le temps est long malgré les visites régulières de leurs nièces et de leurs neveux. Alors, elles jouent souvent aux dames en papotant ou en échangeant des nouvelles lues sur Drôme Hebdo, la Gazette, ou bien sûr Lou Becan qu'elles attendent toujours avec impatience.

Quand on va les visiter, elles ne s'attardent pas trop sur leur sort difficile à vivre ; il faut vite « remonter » à St Julien et leur raconter ce qui se passe au village. Tout les intéresse ; elles en profitent pour ajouter quelques souvenirs, des anecdotes et parfois quelques

points de vue comme elles savaient si bien le faire quand on passait un moment avec elles à la Matrassière. Leur maison, leur massif avec ses fleurs, leur tilleul sous lequel elles recevaient du monde, tout cela occupe continuellement leur esprit et les fait souffrir. En fait, comme dit Marthe: « si on ouvrait ma poitrine, on verrait que mon cœur est à St Julien ».

Simone Argoud-Puy

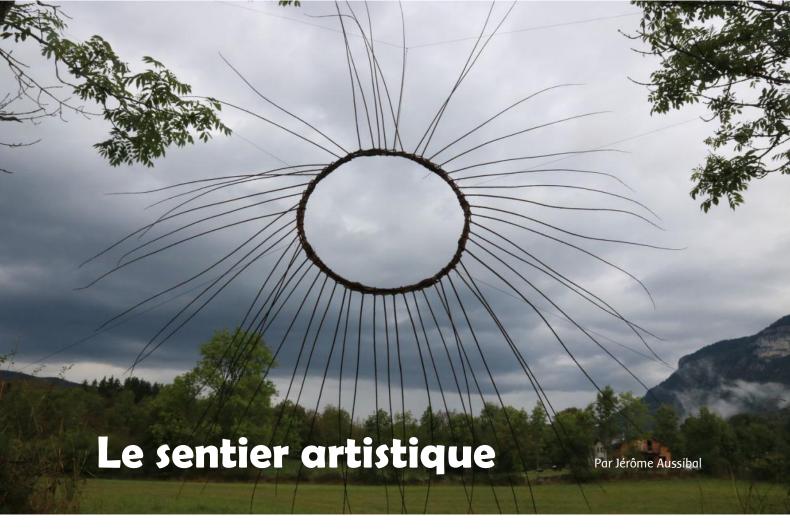
A la suite d'un AVC, Simone (sœur de Mme Ségura) a rejoint Marthe et Lucette au « long séjour ». Malheureusement, paralysée d'une jambe et incapable de s'exprimer, elle ne peut pas leur rendre visite. La famille Argoud profite de sa visite à Simone pour apporter à Marthe et à Lucette des nouvelles fraîches de St Julien.

Georges Rimet

Georges Rimet habitait au hameau de Clot. Il a rejoint depuis quelques années la maison de retraite de « la Providence » à St Laurent en Royans. Plié en deux, s'appuyant souvent sur sa canne, volontaire et discret, il se débrouille tout seul dans cette maison où il est bien. Il s'intéresse à tout. Il aime suivre des émissions à la télévision, notamment la messe du dimanche matin qui lui rappelle dit-il « celle de St Julien ». Quand Radio Royans vient interviewer les résidents, il accepte avec joie d'être interrogé sur sa vie à la campagne. Avec sa grande mémoire, d'une voix très basse, il « raconte St Julien » et son regard s'illumine...

Il aime côtoyer Henri Fillet (grand-père de Pierre-Louis,) lui aussi natif de St Julien et ancien habitant. Tous les deux reparlent du village, notamment des séances récréatives où ils jouaient ensemble. Mais, ces derniers temps, Henri préfère rester dans sa chambre, attendant les nombreuses visites de son épouse Lili et de ses enfants qui l'entourent de toute leur affection.

Prendre le temps d'aller voir tous ces Anciens ou simplement leur écrire, ce n'est pas toujours facile! Mais un petit mot leur fait chaud au cœur. De cette façon, ils restent en lien avec la vie de St Julien à laquelle, jeunes, ils participaient activement... car le pire dans tout cela, c'est d'être oublié!



En 2015 à l'occasion des journées portes ouvertes sur le canton de la Chapelle en Vercors, je proposais d'aménager le sentier qui relie le village aux Alberts avec quelques œuvres dans la nature, on dit Land Art mais c'est quoi vraiment ?

L'idée première me vient de commencer du village, qui s'installe dans le paysage à la croisée des chemins. La vertu de ces œuvres sont pour moi d'inviter : le passant, le promeneur, le marcheur, le chasseur, le paysan, le villageois enfin tout un chacun à regarder autrement ce paysage que les ancêtres ont façonné et que nos enfants nous ont confié.

La dimension onirique, la narration que chacun peut en avoir, la sollicitation que le discours de l'œuvre cherche

à provoquer, sont les filtres qui permettent de changer notre regard sur cet environnement qui nous est familier, que trop souvent le quotidien érode.

Les installations peuvent être pérennes ou éphémères. Le choix des matériaux est essentiellement tiré des éléments naturels.

Inspiré par cette phrase de Gilles Clément « faire le plus possible avec et le moins possible contre la nature »

Pour que finalement beaucoup de gens voient des œuvres là où seulement la nature a œuvré!

Cette année l'événement « la Belle Rousse » nous a obligé à composer beaucoup avec l'humain, matière au combien riche et délicate! Ce sentier s'est donc métamorphosé en une balade, une œuvre éphémère qui vivra seulement le temps de ces deux heures entre les gouttes, avec toute la magie de cette fragilité.

J'ai demandé à chaque intervenant ou artiste de faire une proposition sur « la lisière ».



Notre paysage est un magnifique bocage, nos chemins empruntent naturellement ces entre-deux, ces lieux si particuliers où l'on est à la croisée, à l'endroit de la rencontre de différents univers, de la transparence à l'impénétrable, d'une conjugaison savante du vivant propice à la biodiversité, d'une limite, d'une invitation à l'autre...

Afin qu'il puisse y avoir une lecture et une pertinence du propos, j'ai orchestré les dix-huit stations de cette déambulation.

Sous la pluie battante nous avons attendu le bus de «la belle rousse», bercés par l'orchestre de l'école de musique, sur le parvis de l'église à *la lisère* de notre étanchéité!

Puis c'est avec foi que nous avons espéré l'éclaircie et qu'à quatre-vingt nous nous sommes engagés sur le sentier entre ses magnifiques murs de pierres dressées de Ponson. Là nous avons eu la chance d'une lecture de paysage par Pascal Breitenbach, *Lisiè*re de parcelles.

Le Soleil en osier d'Emmanuelle Brumelot Aussibal faisait focus sur nos prairies et bocages sur fond de gorges de la Bourne et de la Goulandière. *Li*sière géographique.

Là nous trouvions les témoignages du groupe patrimoine avec des photos comparatives sur les lisières d'il y a cent ans à aujourd'hui, accompagnés de très belles aquarelles de Marie-Min Berthuin et de quelques poésies. *Ou la lisière du temps.*

Nous arrivions donc à la croisée du vieux chêne, avec un premier tableau où Julien Favreuille jouait de la trompette au sommet de la canopée, pendant que Géraldine et Arthur nous proposaient une chute sur le houppier d'un grand hêtre pour finir sur un WC au dessus du champs d'épandage. Lisière céleste!

Leslie et Xavier nous invitaient pour un chant ethnique dans le vieux chêne, *lisière nuptiale.*

La chorale Domichat au fond d'une doline anciennement cultivée, nous



proposait l'expérience de traverser le chœur polyphonique à la lisière de l'accord.

La porte du cerf d'Emmanuelle, Simon et Jérôme nous confiait la profondeur de la forêt et le choix d'entrer puis de choisir son chemin, *la lisière profonde.*Les reflets dans la doline de Juliette Barat pouvaient être une étendue d'eau, une oasis, un mirage, *lisière des apparences.*

Les enfants du groupe théâtre et danse nous ont embarqués dans un monde plein de sensibilité et de magie avec



les esprits de la nature, *lisière de l'invi-sible*.

Le campement des artistes des airs « Flying Frenchies » avec leur petit bus rouge et leur monde décalé, nous plaçait dans la position des voyeurs, renversant soudainement l'accueil que nous réservons au gens du voyage en un miroir, n'étant pas invités à rentrer dans le camp, nous avons longé cette bordure de la différence du côté où ça fait mal. Lisière de l'autre côté.

La danse de Didier Bonnardel à la lisière entre la prairie et la forêt, la clairière et le jardin, avec beaucoup de poésie nous a emmenés dans une suspension silencieuse. Lisière du regard. Cet endroit est un laboratoire d'observation botanique, la lisière entre la prairie et la forêt est très ténue, les plantes pionnières racontent par leurs cheminements l'histoire de l'agriculture, avec ses progrès, ses contraintes, ses limites, ses ruptures économiques et ses anecdotes sociales ! D'années en années les différents critères raconteront sous formes graphiques ou plus poétiques la danse des sous bois et des prairies...

Le tableau suivant a été une œuvre participative où l'ensemble des participants ont créé *une Lisière humaine et* vivante.

Leslie dans sa fenêtre dansait les arts martiaux aux bâtons, encore une frustration pour le public qui aurait aimé plus, mais l'image prenait sa force dans la fugacité, ai-je rêvé ? L'ai-je vraiment vue ? Lisière du réel.

La tanière de « Blaireau's Palace » par Juliette Barat nous embarquait dans ce monde imaginaire de l'en dessous, de tout ce que l'on nous dit pas, cette nature très épicurienne! *Lisière obscu-*

Le Grand cirque de Bournillon et ses acrobates branchés, pour un quatuor aérien, Anna, Violaine, Nico et Julien. Une suspension à la commissure de nos lèvres, pour nos yeux ébahis. Lisière sylvestre.

L'arche de l'envolée des pierres, œuvre de Jérôme Aussibal, Gaël Honneger, Arthur et Acajou, Géraldine et Simon. *Lisière rupestre en suspension.*

La partition Zwazos qui revient cette année pour nous chanter ce petit lcaro de la forêt amazonienne. *Lisière des* saints.

Ainsi que l'affût à la Vierge du Vercors, lisière de visibilité et d'esprit.

Cette histoire n'a été possible que grâce à mes fidèles compagnons que je tiens vraiment à remercier pour leur esprit Vertaco qui nous permet de réaliser de folles histoires! Ainsi que: La commune de Saint-Julien, par son adhésion au projet; les propriétaires et les paysans, ceux qui façonnent ce pays depuis la nuit des temps et qui ont accueilli et nourri notre propos; tous les acteurs de cette balade, les participants forts vaillants à braver les intempéries...Et la fameuse, la très fameuse: La Belle Rousse!



Je me promène sans idée précise d'une limite Cherchant peut être à ne jamais la rencontrer

Je frôle

Je flirte

Je bruisse

Je me broussaille

M'épine

Me ronce

Je glane

Je traverse

Je découvre

J'ouvre

Je reviens

Je m'enfonce en bordure

J'égraine et fruit

Tout chuchote et silence

La lumière pénètre

Les ombres colonisent secrètement

L'autre

La différence

L'altérité

La lisière s'en moque

S'enlace

Tant et si bien que la vie lui sourit

S'invitent des nouveaux S'inventent des croisements Etranges et particuliers

Singuliers

Où il faut justement un calcul impossible Pour laisser le champ libre à la diversité

L'espace intérieur qui devient un monde précieux

Profond

Un cri de joie

Une irrépressible révolte Contre l'enfermement Que veut dire la limite

Le souffle coupé

Tout ça respire

De quel côté je me miroire

Je m'inspire Je m'évade Je suis invité A l'autre

Quelles sont mes peurs

Je lâche Je respire Je bascule

Au delà d'un obscur Un chemin buissonnier Un cœur d'enfant Un mystère



Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h ATTENTION: FERMETURE LE MERCREDI MATIN

Tel: 04 75 45 52 23

Courriel: mairie.stjulienenvercors@ wanadoo.fr Site: w.stjulienenvercors.fr Permanence du maire sur rendez-vous.

FIN DU RAMASSAGE **ENCOMBRANTS**

Depuis le 1er janvier 2017, la commune ne ramasse plus les encombrants . Le camion communal est disponíble à la locatíon.

Chapelle

Ш

ROS

ш

Σ

<u>ler juin-30 septembre</u> Lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

1er octobre-31 mai Lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / samedi 10h-12h et 14h-

LES VERCOQUINS / CRÈCHE

Inscription obligatoire OUVERTURE 04 75 45 51 09 du lundi au vendredi

GENDA 1º SEMESTRE

Mai à septembre

7/mai à 20H30 / Salle des fêtes / Théâtre par l'atelier enfants des Domichats : la Table Ronde

- 6 juin 2017 à 20h30 / Salle du Fouillet / 29 et 30 juillet / Sainte Eulalie-en-Conseil municipal
- 11 juin 2017 / Eglise / Concert Ecole de Musique et Domichats
- 14 juin à 20h30 / Eglise / Récital baroque : chant, harpe, théorbe et guitare baroque
- 17 juin / Saint Julien / Passage des Drayes du Vercors
- 17 juin à 20h30 / Salle des fêtes / Théâtre par l'atelier adulte des Domichats : Turbulences et petits détails
- 3 juillet 2017 à 20h30 / Salle du Fouil-

let / Conseil municipal

- 27 juillet à 20h30 / Eglise / Concert du Festival des Chapelles
- Royans / Fête du Bleu
- 30 juillet au 03 août / Salle des fêtes / Caméra en Campagne
- 5 août à 21h / Eglise / Concert du Festival Musiques en Vercors
- 7 août à 18h30 / Eglise / Concert du Festival Musiques en Vercors
- 12 août / Saint Julien / Concours de pétanque par L'Amicale Sportive
- 15 août / Concours de boules par l'Amicale Sportive
- 02 septembre / Repas des Habitants

Docteur Maire 04 75 48 20 17

Pharmacie 04 75 48 20 33

Communauté des Communes 04 75 48 24 70

Office de Tourisme 04 75 48 22 54

Gendarmerie 04 75 48 24 44

MÉDIATHÈOUE

Au collège de La Chapelle Adhésion 10€ 04 75 48 15 92 Ouverture lundi 10h-12h / mercredi 14h- 17h / jeudi 10h-12h et 13h30-16h30 / vendredi 16h-18h30 / samedi 10h-12h

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service de partage de repas à domicile existe pour les personnes âgées ou malades.

> Renseignements à la CCRV au 04 75 48 24 70

Sandrine et Matt Booth De l'image au texte, ou inversement ...

Une brume, un nuage, des animaux, à la tombée de la nuit souvent, ou le matin, lorsque la lumière se fait bleue... Rien d'abstrait ici même si souvent on se trouve aux limites du non-figuratif. Là, quelques pins émergent, étrangement présents; là, des rais de soleil soulignent en oblique le paysage... Il y a comme un sortilège.



« Sensations », le livre de Sandrine et Matt Booth, est le fruit à n'en pas douter d'une aventure très personnelle. Il ouvre aux lecteurs tout un univers mystérieux où plonger avec bonheur et curiosité.



lle est née normande, à Rouen plus précisément, et a beaucoup bougé à travers toute la France. Etude de lettres, initiation à la photo grâce à un père semi-professionnel, elle n'ignore rien de cet art et de sa technique ancienne : l'argentique, du travail de prise de vue à celui du laboratoire.

Lui, il est né au nord de l'Angleterre, non loin de l'Ecosse et a fait des études de littérature anglaise et française, toutefois son père était un passionné de montagne dont le terrain de prédilection était bel et bien les Alpes... Aussi n'est-il pas surprenant de retrouver un jour Matt assistant de langue au lycée de Briançon. De la photo également mais en amoureux des paysages.

C'est en banlieue parisienne qu'ils se sont rencontrés, du côté de Melun, dans un collège où tous deux enseignaient en l'an 2000. La dernière année du 20^{ème} siècle, cela ne s'oublie pas. Mais il y a la vie de banlieue, en quelques années ils parviennent au point de rupture : « On n'en pouvait plus... » La maison est mise en vente. Ce que l'on appelle un coup de tête. Les trois enfants, les meubles, on part ! Où aller ? C'était en 2008.

Du Diois à Saint-Julien

Le hasard les mène du côté de Die, et même autour d'un verre de clairette! La nature sut ce jour-là mettre les petits plats dans les grands. Voilà que le soleil déclinant se met à prendre pour miroir les hautes falaises du Glandasse et à les faire rougeoyer... Inutile de résister, c'est comme un appel.

L'aventure est totale, la petite famille s'installe à Barnave. On travaille à droite ou à gauche, on taille la vigne, on récolte la lavande, on propose également des stages « photos »... Mais il fait décidément trop chaud dans la vallée de la Drôme, Matt supporte difficilement.

La passion de la nature et de la photo va tout naturellement les amener sur les plateaux du Vercors qu'ils ne connaissaient pas. La nature sauvage de ces hauteurs les séduisit...

Les voilà en recherche d'une maison mais rien ne se présente hormis de belles mais aussi trop grandes bâtisses où tout est à refaire. C'est alors la recherche d'un terrain! Et voilà Saint-Julien. Et la certitude tout à coup: c'est



là que l'on veut vivre ! C'est là que l'on habitera.

La maison va bientôt s'élever de terre, bioclimatique comme il se doit pour nos deux fervents de nature et d'écologie, le tout construit avec des matériaux venus pour l'essentiel du Vercors, à commencer par le bois d'épicéa. Aujourd'hui Matt est professeur d'anglais au collège de La Chapelle.

Capter des ambiances

Il y a dans le travail de Sandrine et Matt de la photo animalière mais ils n'ont pas voulu en faire une spécialité. La vie, c'est l'animal certes mais dans son décor, au cœur de son lieu de nature. La photo purement animalière peut vite prendre un côté artificiel. Traduire une ambiance, tel est l'objectif, telle est la recherche. Ce peut être des affuts d'une douzaine d'heures, par tous les temps, en privilégiant brumes et nuages, été comme hiver, avec ou sans neige, sentir l'ambiance, saisir le petit détail. Le résultat est étonnant, exceptionnel. On feuillette le livre comme on découvre une exposition, allant de tableau et tableau.

Jeux d'ombres, filets de nuages chargés de lumière, et la silhouette tout à



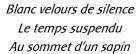
coup d'un cerf, d'une biche, d'un bouquetin, à la tombée de la nuit, ou au lever du jour, lorsque la lumière semble trouver en elle-même les plus subtiles nuances de bleu. Ce peut être aussi un renard sur un tapis de neige ou encore un chardonneret plus élégant que jamais dans l'averse neigeuse. La recherche peut se faire délibérément non figurative comme cette forêt de troncs totalement fantomatique...

De l'image aux mots

Toutes ces images relèvent d'un état de grâce et montrent toute la force des liens qui sont ceux de l'homme et de la nature. Ce qui se vit là est bien une intimité et reste au fond de l'ordre du non-dit.

Le livre offre également un certain

nombre de textes et poèmes de la plume de Sandrine : « C'est un besoin pour moi d'écrire, de prendre des notes brutes à propos des images qui se présentent, ces notes sont pour moi comme un prolongement de l'image... ». Les textes reproduits sont du reste couplés aux images saisies par l'objectif de l'appareil-photo. Et il est de franches réussites, dans leur simplicité même. Il y a quelque chose de sacré dans cette démarche, qu'il s'agisse de photographies ou de textes, il s'agit ni plus ni moins que d'éprouver la vie. Quelque chose d'une mystique au fond, cette question de l'être perdu dans la nature et qui d'un coup s'y trouve totalement chez lui, même si la neige est froide et que les doigts se mettent à piquer...



Pourquoi en douter, Sandrine et Matt sont tous deux des cousins d'Arthur Rimbaud.



Vous pouvez acheter Sensations directement auprès de Sandrine et Matt, en vous rendant sur leur site :

http://prises2yues.fr/shop-tirages-stages/

ou en les contactant par mail ou téléphone prises 2 vues @orange.fr / 0631795885